

Mieux trier, ça compte !

Mieux trier, réduire ses déchets : quels sont les bons gestes ?

Mal triés, mes emballages et papiers ne sont pas recyclés et ils coûtent 12 fois plus cher à traiter, soit 226 € la tonne au lieu de 19 €. Alors comment devenir un meilleur trieur ? En soignant mon bac jaune !



Gestion des déchets : un coût à la hausse

484 kg, c'est le poids de déchets produits par chaque habitant en 2022 sur les 8 communes de Paris Terres d'Envol. Paris Terres d'Envol en assure la collecte et délègue leur traitement au Syctom, service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers dans 82 communes d'Île-de-France. Le Syctom incinère, valorise en énergie et envoie au recyclage ces déchets grâce à ses centres de tri.

Or, la collecte et le traitement des déchets ont un coût. « Le tarif d'une tonne de traitement d'ordures ménagères s'élève à 103 euros, quand celui de la tonne de traitement des emballages est de 19 euros », explique Denis Penouel, directeur général du Syctom. En 2022, sur Paris Terres d'Envol, la gestion des déchets a coûté 49,7 millions €. Le budget 2023 s'élève à 55 millions.

Face à cette hausse qui s'explique par l'augmentation des frais de fonctionnement liés à l'inflation et à l'augmentation du prix de l'énergie, les citoyens aussi peuvent contribuer à faire des économies ! Premier geste : le tri sélectif.

Éviter les erreurs de tri dans le bac jaune

Aujourd'hui, il y a encore 30% d'erreurs dans le tri du bac jaune, selon les observations dans les centres de tri. Conséquence, ces déchets partent en incinération et le coût de ce renvoi est cher (123 € la tonne), soit au total 226 € la tonne (incinération et renvoi) au lieu de 19 €.

La consigne de tri est claire : on peut mettre dans le bac jaune tous ses emballages (plastique, carton, aluminium, papier) ainsi que tous ses papiers : les cartons de pizza, les pots de yaourts, les boîtes de conserve, les journaux etc. Ils doivent être bien vidés et déposés en vrac, pas dans des sacs fermés. Attention à ne pas imbriquer vos emballages : « la désimbrication est très difficile à faire en centre de tri », souligne la spécialiste tri et valorisation.

Le reste n'y a pas sa place. Les jouets sont à mettre en déchèterie, et s'ils sont en bon état ils peuvent être donnés à des proches, une association telle que la ressourcerie 2mains ou l'école près de chez vous... Le verre doit être déposé dans les bacs pour le verre ou dans les points de collecte dédiés. Quant au petit électroménager qui ne fonctionne plus ou en mauvais état, il peut être amené en déchèterie ou déposé lors des collectes de proximité DEEE.



Infos pratiques

Une question sur le tri ?

Visite du centre de tri de Sevran : une journée portes ouvertes exceptionnelle aura lieu samedi 10 juin. Entrée libre : 24, rue Henri Becquerel - 93270 Sevran. Visites de 10h à 17h sur inscription : syctom-paris.fr

Demande de bacs, question sur le tri : il suffit d'appeler Terres d'Envol J'écoute ! au 0800 10 23 13 (service et appel gratuits) ou de faire votre demande sur paristerresdenvol.fr.

En cas de doute : Consulter le [guide du tri de Paris Terres d'Envol](#) ou, le [guide du tri de Citeo](#) et le [simulateur de l'ADEME](#) pour trouver le bon geste de tri.

Accès aux déchèteries : le territoire dispose de [6 déchèteries fixes et 1 mobile](#).

Documents

[Mieux trier, ça compte !](#)